



# BULLETIN MUNICIPAL 2023



## St Léger Magnazeix





# SOMMAIRE



## Vie communale

Le mot du maire.....	2
Présentation M. Autef et M. Tassin.....	3
Année scolaire.....	4
Urbanisme et civilité.....	5
Etat civil.....	6



## Vie pratique

Infos Mairie .....	7
Infos APC.....	8
Annuaire entreprises.....	9-10



## Vie associative

FNACA.....	11
SVPBM.....	12
ACCA.....	13
Club du 3ème âge.....	14
ANF 87.....	15-16



## Histoire et patrimoine

Ostensions au Dorat.....	17
Journées du patrimoine.....	18-20
Histoire de St léger.....	21-22



## Infos diverses

Info SYDED.....	23-24
Les encombrants.....	25
EDF.....	26
Mission locale.....	27
FNATH.....	28
ADIL 87.....	29
Nov Habitat.....	30
Numéros utiles.....	32

## MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

Au nom de toute l'équipe municipale, je viens vous présenter nos meilleurs vœux pour cette année 2023. Nous subissons depuis maintenant 3 ans des crises successives et leurs conséquences humaines, économiques et énergétiques affectent nos ménages et nos collectivités locales. Dans ce contexte mes premiers souhaits sont des vœux de santé et de paix.

Bienvenue aux nouveaux habitants qui ont fait le choix de s'installer sur notre beau territoire.

Notre budget communal est toujours très serré. Des priorisations ont été nécessaires. L'achat d'un nouveau broyeur était indispensable pour l'entretien des chemins communaux et des accotements, les travaux de la place de la Poste n'ont donc pu être réalisés mais seront inscrits au budget pour cette année.

Différentes études sont en cours pour la rénovation des bâtiments publics (mairie, école et cantine).

La fibre arrive progressivement sur notre territoire ce qui permettra d'améliorer l'accès à internet et je tiens à remercier l'ensemble des habitants pour leur collaboration à l'élagage des arbres assurant ainsi la bonne réalisation des travaux d'installation.

En ce qui concerne le cimetière, la fin de l'utilisation des produits phytosanitaires entraîne le développement de la végétation et peut donner un sentiment d'abandon chez les familles. Mais il n'en est rien. Régulièrement, les employés communaux entretiennent manuellement, les lieux.

Je remercie vivement toutes les personnes qui contribuent à faire vivre notre commune.



Le Maire, ROUET Jean-Louis



*Vous les avez peut-être déjà croisés ?*

*Nous vous les présentons.*

Melle Lorène Mazaud a été mutée en fin d'année scolaire et c'est donc M. Jules Autef, nouveau maître et directeur de l'école qui a pris ses fonctions à la rentrée.



**Jules Autef**

Instituteur et directeur d'école

Dans le cadre de l'ouverture d'un poste d'agent technique polyvalent, un recrutement a été effectué au cours de l'été.

M. Baptiste Tassin a été recruté à l'issue des entretiens réalisés par le centre de gestion.



**Baptiste Tassin**

Agent technique polyvalent municipal

Nous leur souhaitons la bienvenue sur notre commune et les encourageons dans leur prise de fonction.

## Année scolaire



✂ Le 5 juillet, la pandémie laissant un peu de répit, les enfants de l'école ont pu participer à la traditionnelle fête de fin d'année en offrant un spectacle musical et instrumental aux parents et enseignants.

✂ Le 15 décembre, la cantine scolaire avait revêtu ses habits de fête pour un repas de Noël très apprécié des petits comme des grands. A cette occasion, les employés municipaux ont été conviés à partager le repas avec les enfants. Le très attendu Père Noël a fait briller les yeux et a offert de nombreux cadeaux.

✂ La rentrée des classes a eu lieu le 1<sup>er</sup> septembre, pour cette année scolaire 2022-2023 l'effectif est de 18 élèves.



## urbanisme et civilité

### Travaux prévus pour 2023

- ⚠️ Rénovation de la place devant l'agence postale communale
- ⚠️ Fin des travaux de réfection de la chaussée route entre le Coudert et Foulventour
- ⚠️ Réfection de la chaussée Les Jourdières

### Etudes en cours

Dans le cadre de la rénovation des bâtiments publics, des études ont été réalisées afin de rénover et d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments de la Mairie, de l'école et de la cantine. Plusieurs devis ont été demandés et sont actuellement en cours de réalisation.

### Démarchage frauduleux, vols et malveillance

Bon nombre de citoyens sont victimes de commerciaux et d'entreprises malintentionnés qui les sollicitent afin de réaliser des diagnostics ou d'entreprendre des travaux de rénovation, de transition écologique....

Nous vous rappelons que ces démarcheurs ne sont pas envoyés par la Mairie et nous vous demandons de nous signaler les sociétés qui vous solliciteraient au nom de la Mairie.

Au cours de cette année, plusieurs vols ont été commis sur la commune et il semblerait que des personnes malveillantes se présentent au domicile des personnes vulnérables et notamment des personnes âgées. Restez vigilants, n'ouvrez pas aux inconnus. En cas de problème majeur n'hésitez pas à prévenir la police.



### Chats errants, dépôts sauvages



Des dépôts sauvages ont de nouveaux été constatés aux Eco-points, pour rappel les déchèteries de Mailhac/Benaize et Magnac-Laval sont gratuites et accessibles aux habitants de la commune.

Chats errants, ce que dit la loi : L'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental interdit le nourrissage des chats errants sur la voie publique. Le nourrissage des chats errants non stérilisés est interdit car il incite aux nuisances (salubrité, déchets et odeurs) et à la prolifération, voire à l'installation, de colonies de chats non stérilisés. Si vous souhaitez aider les chats errants de votre quartier ou commune, rapprochez-vous de la spa. (source : spa.fr)

## Etat civil 2022

---

Dans le cadre de la réglementation sur les données personnelles, le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) renforce l'obligation d'information à l'égard des personnes dont les données sont traitées.

Ces nouvelles règles ne nous permettent plus de vous présenter l'état civil de la commune de façon nominative.

---

### Naissances

Il y a eu 5 naissances sur notre commune en 2022, nous souhaitons la bienvenue à ces enfants et félicitons leurs parents.



### Décès

Nous présentons nos sincères condoléances aux 9 familles qui ont perdu leur proche au cours de cette année.

### Mariages

4 mariages ont été célébrés, tous nos vœux de bonheur aux heureux mariés.

N'oublions pas les couples qui ont choisi de réaliser un PACS, nous leur souhaitons beaucoup de bonheur et de jolis projets dans leur vie commune.



## Infos Mairie

Secrétariat de Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h et 14h30-17h

Mercredi et samedi : 9h-12h

☎ 05.55.68.20.39 📧 mairiestleger@orange.fr

### DEMANDE D'UN POINT D'ARRÊT POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE

Si votre enfant emprunte les transports scolaires et que vous souhaitez un arrêt à proximité de votre domicile, vous devez faire la demande auprès des transports de la Région Nouvelle Aquitaine. **La demande doit être réalisée en début d'année** pour la création d'un point d'arrêt pour la prochaine rentrée de septembre.



La Région  
vous transporte

Transports scolaires

### DEMANDE DE CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORT

Les demandes de cartes d'identité et de passeport ne peuvent plus se faire à la Mairie. Vous devez vous rapprocher d'une mairie disposant d'un dispositif de recueil (Mairies de Bessines/Gartempe et La Souterraine) ou de la Maison France Services de Lussac-Les-Eglises. Afin de gagner du temps, vous pouvez également réaliser une pré-demande sur le site : <https://ants.gouv.fr/>.



### RECONNAISSANCE ANTICIPEE DE PATERNITE

Lorsque le couple n'est pas marié, la reconnaissance anticipée permet d'établir le lien de filiation entre le père et son enfant. Il s'agit d'un acte juridique facultatif qui n'est pas obligatoire. Cette demande peut se faire à la Mairie, le père doit se munir d'une pièce d'identité.



### SIGNALEMENT NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez de vous installer sur la commune, pensez à venir vous signaler en mairie afin que l'on puisse vous remettre un livret d'accueil avec toutes les informations utiles (ramassage des ordures ménagères, services publics, commerces...) et éventuellement vous accompagner dans vos démarches administratives (changement de carte grise, inscription à l'école, inscription liste électorale...).



## Infos APC

Agence postale communale

Du Lundi au samedi : 9h-12h

☎ 05.55.68.29.83

### À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 votre gamme courrier évolue.

<p><b>Mes envois urgents</b></p> 	<p><b>e-lettre rouge<sup>TM</sup></b> J+1*</p> <p>Distribuée le lendemain</p> <p>Courrier digital imprimé par La Poste et distribué par le facteur.</p> <p>Émission avant 23h, distribuée le lendemain.</p>
<p><b>Mes envois courants</b></p> 	<p><b>Lettre verte</b> J+3*</p> <p>Option de suivi</p> 
<p><b>Mes envois importants</b></p> 	<p><b>Lettre turquoise Services Plus</b> J+2*</p> <p>Plus de services</p> <p>Expédition, suivi et autres expéditions et du lendemain.</p> <p>Possibilité de suivre en temps réel la lettre aux lettres.</p> <p>Compensation forfaitaire en cas de délai excessif.</p>
<p><b>Mes envois avec recommandé</b></p> 	<p><b>Lettre recommandée</b> J+3*</p> <p>Service avec preuve de dépôt et de distribution</p> <p>Accusé de réception en option.</p>
<p><b>Lettre internationale</b> Délais consultables sur <a href="http://laposte.fr">laposte.fr</a></p>	

e-lettre rouge : 1,49€

Courrier rédigé en ligne depuis votre mobile ou votre smartphone, imprimé par La Poste et distribué par le facteur. Option de suivi de distribution.

Lettre verte : 1,16€

Nouveau délai de distribution à J+3. Option de suivi de distribution.

Lettre turquoise : 2,95€

Suivi inclus. Possibilité d'envoi depuis votre boîte aux lettres. Compensation forfaitaire en cas de distribution dans un délai excessif.

Lettre recommandée

Envoi avec preuve de distribution et de dépôt.

Accusé de réception en option.

## Artisans/commerçants

<p><b>Bar, Epicerie</b>  <b>LA BONNE PLANQUE</b>  2 place du 19 mars 1962  05 55 60 75 93</p>	<p><b>Création jardins, terrassement</b>  <b>GREEN Barry</b>  Les charrauds de bronzeau</p>
<p><b>Equarrissage</b>  <b>SARL BRETON</b>  1 Les grands Prés  05.55.68.20.42</p>	<p><b>Paysagiste</b>  <b>LEMOVIC PAYSAGE</b>  9 Chemin du camp de César, Les chiers  06.64.03.09.64</p>
<p><b>Ferme apicole</b>  <b>BRUNIE Pascal</b>  Miellerie des Petits Caires  06.07.09.35.88</p>	<p><b>Vente de matériel agricole, import/export de matériel</b>  <b>MATAGRI 87</b>  Les jourdières  06.61.49.19.77</p>
<p><b>Travaux de bâtiment, entretien parcs et jardins</b>  <b>CHISLETT Anthony</b>  Les chiers</p>	<p><b>Travaux du bâtiment, entretien espaces verts</b>  <b>ROTHWELL Graham</b>  8 Chez guenier  06.74.11.81.09</p>
<p><b>Réparation, vente de véhicules et pièces détachées</b>  <b>BOUTET Alain</b>  4 Rue des charrons  05.87.77.70.09</p>	<p><b>Coiffure mixte</b>  <b>TENDANCE COIFFURE</b>  8 Avenue du clocher  05.55.68.63.13</p>
<p><b>Garage, carrosserie, vente/achat de véhicules</b>  <b>DELAHAYE Yannick</b>  Rue de Schleithal  05.55.68.19.98</p>	<p><b>Tabac, presse, papeterie, Jeux FDJ</b>  <b>Le TRISKELL</b>  10 Avenue du clocher  05.55.47.39.76</p>
<p><b>Restaurant</b>  <b>L'EPANOUI DE ST LEGER</b>  15 Rue des haras  05.55.76.48.53</p>	<p><b>Produits du sol, alimentation bétail, vin</b>  <b>AGRI-TECH 87</b>  6 Rue du Chai  06.87.48.44.05</p>
<p><b>Assainissement</b>  <b>EULOGIO Eric</b>  Villagrand  05.55.68.25.07 / 06.61.55.00.46</p>	<p><b>Travaux de menuiserie bois et pvc</b>  <b>VAN LOOCKE Matthias</b>  9 Les charrauds de bronzeau</p>
<p><b>Artisan peintre intérieur/extérieur</b>  <b>FALLAT Jason</b>  Rue des haras  06.67.21.23.96</p>	<p><b>Jardinerie, salon de thé</b>  <b>YAXLEY Donald</b>  15 Rue de Schleithal  05.55.68.73.76</p>
<p><b>Broyage</b>  <b>GALATEAU Fabrice</b>  10 La roche  05.55.60.16.64</p>	

## Hébergements

<b>LES CHEYROUX</b> 1 Chez jammet Maison Régionale du Tourisme : 05.55.79.72.63	Gîte
<b>LA GRANGE DE BRONZEAU</b> 9 Les charrauds de bronzeau 05.55.47.69.11	Chambres d'hôtes
<b>LE JARDIN</b> 5 Rue des jardins Maison Régionale du Tourisme : 05.55.79.72.63	Gîte
<b>GITE LE PUY DE SAINT JEAN</b> 8 Le Puy Saint-Jean Maison Régionale du Tourisme : 05.55.79.72.63	Gîte

## Aide à la personne/Santé

<b>CHAPUT Céline</b> 2 Le mas mauvis 05.55.60.26.43 / 06.47.63.76.41	Aide à la personne
<b>GAVANIER Françoise</b> 3ter Avenue du clocher 05.55.47.30.38	Infirmière Libérale

## Santé animale

<b>BOULAUD Marielle</b> Villaudrand 06.87.85.78.00	Ostéopathe animalier
--	----------------------

Pensez à signaler en mairie votre commerce ou votre entreprise, afin de vous répertorier.

Si vous louez une chambre ou une maison de vacances et que vous souhaitez apparaître sur le site de la commune, veuillez également vous signaler en Mairie.

## Comité FNACA

(Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie)

L'année 2022 a encore été marquée par la pandémie qui a obligé le comité à respecter le protocole sanitaire.

Le calendrier établi lors de l'Assemblée Générale du 18 novembre 2021 n'a pu être totalement respecté.

Les commémorations du 19 mars 1962, 60<sup>ème</sup> anniversaire du cessez feu en Algérie ont bien eu lieu avec la présence de nombreuses personnes, des personnalités élues et des adhérents, à Magnac Laval et à Droux avec dépôt de gerbes devant les monuments aux morts. Le dimanche 20 mars une messe a été célébrée en l'église de Magnac Laval.

Une réunion de secteur à Châteauponsac le 12 avril 22 s'est tenue en présence de 8 comités. Chacun a pu, exposer son programme mais aussi ses difficultés à réunir ses propres adhérents.

En 2022, le comité était représenté aux commémorations du 8 mai, 14 juillet, 11 novembre, ainsi qu'aux cérémonies du souvenir et de la mémoire du 8 juillet et le 10 août devant les stèles érigées le long de la route de Bellac.

L'assemblée générale s'est déroulée le mercredi 16 novembre à Magnac Laval en présence de 26 adhérents. Une minute de silence a été respectée à la mémoire de nos huit camarades décédés dans le courant de l'année. Les différents rapports ont été lus et adoptés par toute l'assemblée. Les cartes 2023 ainsi que les calendriers ont été distribués.

Pour cette année 2023, il est prévu une réunion de secteur à Magnac Laval début mars.

Les commémorations, le dimanche 19 mars avec probablement une messe à Magnac Laval.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, il n'est pas prévu de gros rassemblements autour d'une table. Néanmoins nous restons en contact entre nous pour maintenir notre solidarité et notre amitié.

Le comité remercie toutes les personnes qui nous soutiennent et nous aident. Les municipalités pour leurs aides financières et matérielles, et adresse ses meilleurs vœux de santé et de solidarité à vous tous et à vos familles.

Très bonne année à tous.

**Le secrétaire, G. Mourgaud**

## APE

(Association des parents d'élèves)

### Meilleurs Vœux

L'APE a repris un rythme de manifestation un peu plus normal comparé aux années précédentes, pouvant enfin reprendre les rassemblements tout en restant vigilant.

En juin a eu lieu la fête des écoles, où les enfants ont pu nous présenter un beau spectacle de danse et de chant.

Puis l'année scolaire 2022-2023 a débuté et est déjà bien entamée, notre assemblée générale a eu lieu le 21 Octobre, le bureau reste inchangé ; Virginie Aussudre Présidente, Agnès Chartier trésorière et Élise Thibaud secrétaire.

Divers projets ont été abordés, l'organisation d'un vide ta chambre à la salle des fêtes de St hilaire le 20 Novembre, la vente de chocolats de fin d'année comme tous les ans, la participation aux marchés de Noël, et la distribution de livres par le Père Noël qui a clôturé cette année 2022.

L'APE vous présente ses meilleurs vœux pour l'année à venir et remercie toutes les personnes qui participent aux diverses manifestations organisées.

**Le bureau**



## SVPBM

Au nom du club, je vous présente mes meilleurs vœux ainsi qu'une bonne santé à toutes et à tous pour cette nouvelle année. Nos manifestations organisées en 2022 se sont très bien déroulées, sans incident, toujours dans la bonne humeur et avec le sourire.



Quelques bons résultats pour nos licenciés sur l'ensemble de la saison, avec des félicitations toutes particulières à Alain BAILLON pour son titre de champion de France des élus en VTT.

Pour clore l'année, nous avons tenu notre Assemblée Générale le 26 Novembre 2022 suivie d'un apéritif dinatoire.

Le club prévoit d'organiser, si les municipalités concernées nous renouvellent leur confiance, les courses suivantes :

Samedi 01/04/2023 BANTARD

Lundi 10/04/2023 Saint-Léger Magnazeix

Samedi 05/08/2023 Lussac les Eglises

Mardi 15/08/2023 Saint-Léger Magnazeix

Nous remercions la municipalité pour son soutien ainsi que tous les bénévoles ; signaleurs, motards et "petites mains" qui sont l'âme de l'association sans qui rien ne serait possible.

Un remerciement particulier au comité des fêtes qui a souhaité s'impliquer de nouveau cette année dans la course du 15 Août.

Encore meilleurs vœux à tous et à l'année prochaine.

Alexandra ROY, Co-Présidente.

## Association Les Amis des Chats

Nous menons toujours un combat de tous les instants contre la détresse et la misère de nos amis félins. Le statut de l'animal a changé – paraît-il – mais nous constatons aucun changement dans la réalité. Les appels à l'aide sont en constante augmentation. Et cette année, nous avons côtoyé l'horreur plusieurs fois.

Notre volonté, notre motivation sont toujours présentes et c'est d'autant plus difficile pour nous d'être limités par le manque de bénévoles actifs. Car nous ne pouvons pas faire plus.

Le contexte actuel est anxiogène pour tous avec l'augmentation du coût de la vie. Pour nous aussi tout a augmenté : la nourriture, les frais vétérinaires, les médicaments, les déplacements lors des sauvetages.

Nous avons des félins adoptables en chatterie. D'autres en cours de socialisation et pour lesquels il faudra un peu plus de temps et beaucoup de tendresse pour enfin trouver le bonheur dans un foyer chaleureux. Ils paient déjà très cher l'indifférence et l'égoïsme humains, il ne faut pas les abandonner à leur triste sort.

Venez nous rejoindre, ils vous attendent.

A tous les lecteurs, nos souhaits de Bonne Année 2023.

<http://lesamisdeschats-chateauponsac.jimdo.com> ☎ 06 85 56 42 42

La Présidente, Danielle Bonnet

## ACCA de Saint Léger Magnazeix

### Meilleurs vœux à tous pour cette année 2023

L'année 2022 a été bonne au point de vue organisation de manifestations pour notre association car nous avons pu faire notre traditionnel repas du 13 juillet et la municipalité ayant organisé un marché de producteurs le 15 août, nous avons assuré la cuisson de la viande des producteurs présents sur place, et aussi la buvette. Ces rentrées d'argent permettent aux chasseurs de petit gibier et de grand gibier de pouvoir continuer leur loisir avec leurs chiens sans augmentation du prix des cartes (c'est bien une des rares choses qui n'a pas augmenté en 2022).

Au point de vue des adhérents on a baissé un peu, 45 personnes sont membres de l'ACCA pour la saison de chasse 2022/2023.

Au niveau chasse, fin décembre on est à une cinquantaine de sangliers de prélevés, on ne lâche pas la pression sur les territoires où les animaux sont remisés, pour éviter les dégâts sur les cultures et prairies.

Pour les chevreuils nous avons presque fini notre plan de chasse, il y a une belle population sur la commune.

Au niveau des ESOD (espèces susceptibles d'occasionner des dégâts), on régule la population grâce aux piégeurs (qui ont été très performants), aux tirs d'été, à la vénérerie sous terre et aussi en battue.

Pour les manifestations de l'année 2023, nous organiserons le repas du 13 juillet dans le parc de la mairie et nous organiserons avec la municipalité un marché de producteur de pays dans l'été, la date restant à définir.

Je tiens particulièrement à remercier les jeunes chasseurs qui font les pieds tous les samedis quel que soit le temps qu'il fasse et qui sont fidèles à l'ACCA ce qui nous permet de trouver les sangliers et enfin de les chasser avec les équipages de chiens présents le jour J.

Je tiens aussi à remercier tous les bénévoles qui nous ont aidé pour le repas du 13 juillet, le marché de producteurs du 15 août et pour l'organisation du week-end de chasse à l'approche.

Encore une fois, bonne année à tous.

Le bureau et le président Anthony TIEULON

---

## Gym Loisirs St Léger Magnazeix

Nous avons créé notre Association le 28/06/2021 dont Marylène Berthommet est la présidente.

Actuellement, nous avons 10 adhérents. Les cours sont assurés par un professeur qui vient le lundi de 19h à 20h à la salle socio-culturelle.

Nous pratiquons : cardio, pilates, stretching, renforcement musculaire, équilibre, relaxation etc...

L'adhésion est de 5€ P/an, les cours 20€/mois de septembre à juin.

Nous pouvons encore accueillir 4 personnes supplémentaires.

Venez nous rejoindre quel que soit votre âge, vous serez les bienvenus, vous ressentirez du bien-être physique et moral.

Nous remercions la municipalité pour son aide financière ainsi que pour la mise à disposition gratuitement de la salle.

Pour tous renseignements : Marylène 0682035248 ou Maryse 0683216696

La secrétaire Maryse Brethé

## Club du 3ème âge et des retraités

Vu le contexte de 2022, notre assemblée générale s'est déroulée le 26 mars. Malgré les décès et les personnes hospitalisées pour lesquelles j'ai une pensée ainsi que pour leur famille, nous maintenons à peu près notre nombre d'adhérents. Nous avons eu la joie d'accueillir 5 nouvelles personnes, nous sommes 73.

Nous constatons une baisse d'équipes aux concours de belote et malheureusement nous notons que cela est général. Nous n'avons fait que le thé dansant de septembre avec une bonne participation par rapport à la situation actuelle. Début juillet, nous sommes allés au Canal de Briare, c'était un beau voyage avec un temps idéal.

Manifestations pour 2023

- samedi 14 janvier : Assemblée générale
- jeudi 23 février : Concours de belote
- dimanche 16 avril : Thé dansant
- date et lieu non déterminé pour le voyage
- dimanche 24 septembre : Thé dansant
- jeudi 19 octobre : Concours de belote
- samedi 18 novembre : Repas du club

Comme chaque année, nous avons distribué un colis à nos adhérents souffrants ou hospitalisés qui étaient absents lors de notre repas de fin d'année.

Nous remercions la municipalité pour son aide financière ainsi que la mise à disposition gratuitement de la salle.

Chers adhérents, merci pour votre présence, votre aide, soutien et amitié. Nous espérons être encore plus nombreux l'année prochaine.

Nous vous souhaitons à tous, une belle année 2023. Qu'elle vous apporte santé, bonheur.

La secrétaire, Maryse Brethé



## Association des St Léger de France et d'Ailleurs

**Chers Amis des Saint-Léger de France et d'Ailleurs, 2022 est en voie d'extinction. Vive 2023, me direz-vous !**

Une nouvelle année s'ouvre à nous. Qu'elle soit signe d'espoir, de bonheur mais aussi de santé.

2023 sera pour nous rendez-vous à la Pentecôte, à St Léger sous Cholet, pour nos 25 ans. <https://www.stleger.info/asso/histoire2023.htm>

Nos liens d'amitiés, après ces années sombres, voir l'image ci-dessus, doivent revivre et c'est tous ensemble que nous y arriverons. Notre Rose « Saint-Léger » en est l'image.

**Saint-Exupéry disait : « Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible ».**

Amitiés à toutes et tous.

le site de l'association : <https://www.stleger.info>

la gazette : <https://www.facebook.com/assostleger>



Guy Malbrand, Président



# AVENIR NORD FOOT 87



Cette saison 2022/2023 nous pouvons compter sur 215 licenciés.

Nous disposons de :

- 3 équipes séniors évoluant en 2ème division, 3ème et 4ème division de district
- 1 équipe sénior en entente avec Bessines/Gartempe (5ème div). Au total, il y a 63 joueurs séniors.
- 1 équipe sénior féminine avec 11 joueuses du club. Cette équipe joue en entente avec La Souterraine dans le championnat interdistrict à 11
- 1 équipe U16 - U17 (9 joueurs licenciés à l'ANF) en entente avec Bessines/Gartempe évoluant en U17 Départemental 1
- 2 équipes U14 – U15 (30 joueurs licenciés à l'ANF) en entente avec Bessines/Gartempe en U15 Départemental 1 et 2
- 1 équipe féminine U10 – U11 (3 joueuses licenciées à l'ANF) en entente avec Bessines/Gartempe
- 2 équipes U10 - U11 avec 15 joueurs et 5 joueuses U12F
- 3 équipes U8 – U9 avec 19 joueurs
- 1 équipe féminines U8 – U9 F (4 joueuses licenciées à l'ANF) en entente avec Bessines/Gartempe
- 2 équipes U6 – U7 avec 11 joueurs
- 1 équipe U6 – U7 F (2 joueuses licenciées à l'ANF) en entente avec Bessines/Gartempe





Pour participer à la vie du club, nous ne sommes pas moins de 25 dirigeants et 4 dirigeantes. Nous comptons 11 animateurs diplômés, 5 éducateurs fédéraux, 1 emploi civique et 3 arbitres officiels.

Durant l'année, nos différentes équipes s'entraînent et utilisent les différentes structures sportives mises à disposition par les communes (Arnac la Poste, Jouac, Les Grands Chézeaux, St Hilaire la Treille et St Sulpice les Feuilles). Les week-ends, le club dispute des compétitions au sein du département ou de la région. Il organise aussi plusieurs manifestations comme des lotos, repas et tournois.

Cette année, le club s'est encore agrandi. En effet, Avenir Nord Foot 87 a fusionné et absorbé le CTE FETES S. GRANDS CHEZEAUX. Cette opération a permis de bénéficier de nouvelle structure et d'une nouvelle équipe.

Nous tenons à remercier pour leur aide et leur soutien les communes d'Arnac la Poste, Les Grands Chézeaux, Jouac, Mailhac sur Benaize, St Georges les Landes, St Léger Magnazeix, St Hilaire la Treille et St Sulpice les Feuilles, merci également aux artisans, commerçants et nos différents sponsors qui nous soutiennent par différents moyens.

En cette fin d'année 2022, Avenir Nord Foot 87 tient à remercier aussi tous ces éducateurs, éducatrices, dirigeants et dirigeantes bénévoles ainsi que tous les joueurs et joueuses (jeunes et adultes) qui sont présents tout au long de l'année, qui animent nos différentes communes et entretiennent l'esprit du club.

Nous présentons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour cette année 2023.

Sportivement,

**Les co-présidents Stéphane PINARDON, Fabrice PATURAUD**

Retrouvez-nous sur Facebook : Avenir Nord FOOT 87



### **DATES DE NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS**

- **18 décembre 2022 à Saint Léger Magnazeix : Arbre de Noël de l'école de foot**
- **04 février 2023 à Arnac la Poste : REPAS MOULES/FRITES**
- **18 mars 2023 à Jouac : LOTO**
- **1<sup>er</sup> mai 2023 aux Grands-Chézeaux : Grande Fête du 1<sup>er</sup> mai**
- **18 mai 2023 à Arnac la Poste : TOURNOI U11/U13**
- **27 mai 2023 à Saint Sulpice les Feuilles : TOURNOI U8/U9**
- **24 juin 2023 à Saint Sulpice les Feuilles : FETE DU CLUB + ASSEMBLEE GENERALE + REPAS**

## Participation aux Ostensions au Dorat

Dans la continuité d'une très ancienne tradition, nous sommes invités à participer aux **Ostensions au Dorat le 4 juin 2023**.

Les Ostensions sont des manifestations religieuses et populaires, qui réunissent croyants et non-croyants. Elles sont particulières au diocèse de Limoges. Par leur longévité -celles de Limoges datent de l'an 994, celles du Dorat de 1495- et leur caractère spectaculaire, elles ont été **reconnues par l'UNESCO au patrimoine culturel immatériel de l'humanité en 2013**.

Cet événement nécessite, préparations, répétitions, autant d'occasions de rencontres et de convivialité.

Pour cette participation, il faut des porteurs de nos drapeaux, croix et bannières de Saint Léger, du reliquaire de notre église. Une garde doit être constituée. Elle rappelle que les routes des temps jadis étaient peuplées de brigands et que les paroissiens-pèlerins et leurs reliques devaient être protégés...

Enfin les habitants sont invités à constituer un cortège costumé. Cette année sur le thème de la charité. Des réunions ont déjà permis de faire avancer le projet, mais il est encore possible de s'y joindre. Nous sommes associés à Dompierre les Eglises dans cette organisation.

**Photos de 1953**



**Photo de 2016**

## *Journées Européennes du patrimoine*

A l'occasion des journées du patrimoine, la sci des Bronzeaux a ouvert le prieuré à une expo-photo proposée par la municipalité. Sur le thème du patrimoine durable, c'est autour de ce que les hommes, au fil des siècles, ont eu à construire pour l'utilisation de l'eau qu'a été conçu le projet. Puits, fontaines ou abreuvoirs, étangs, lavoirs, ponts et passerelles sont nombreux sur notre territoire communal, tant sur le domaine public que sur le domaine privé.

Cette exposition a eu pour but de découvrir ou redécouvrir ces richesses de notre patrimoine auxquelles on ne prête pas toujours beaucoup d'attention. D'ailleurs, saurez-vous dire où ont été prises les quelques photos que nous vous proposons dans le présent bulletin ?







## *La bourgeoisie à Saint-Léger-Magnazeix au siècle des Lumières, l'exemple des Gobertière-Lamothe.*

L'histoire de Saint-Léger-Magnazeix est un puits sans fond. Pour commencer l'année, j'ai choisi de traiter de l'exemple d'une famille bourgeoise très influente au 18<sup>e</sup> siècle. Il s'agit des Gobertière-Lamothe<sup>[1]</sup>.

Originaires d'Azéables (en Creuse), les Gobertière sont issus de la petite bourgeoisie rurale qui s'adonne au commerce et au notariat et bénéficie de la rente foncière.

Joseph de Gobertière arrive à Saint-Léger-Magnazeix au début du 18<sup>e</sup> siècle, par mariage, comme on pourrait dire.

En effet, il épouse Jeanne de Roumilhac en 1709, la fille du notaire de la paroisse<sup>[2]</sup>.

Quelques temps auparavant, Molière s'était moqué des prétentions de cette petite bourgeoisie à travers le personnage de Monsieur Jourdain dans le Bourgeois gentilhomme. C'est dans ce contexte qu'évoluent les Gobertière «sieur de la Mothe». Ils exercent sur plusieurs générations le métier très lucratif de «fermier», autrement dit de régisseur de grandes propriétés. Joseph de Gobertière, son fils, Louis, puis son petit-fils Jean-Placide, se succèdent comme fermiers de la commanderie d'Hérut qui appartient à des religieux de Montmorillon; et aussi comme fermiers de la seigneurie de Fontbuffeau, qui appartient à cette période à la famille Laurens (appelée Laurens des Combes, ou Laurens de Cromac)<sup>[3][4]</sup>. Plus précisément, ils gèrent un domaine et versent un loyer fixe au propriétaire. Les archives de la Maison-Dieu de Montmorillon, à qui appartient Hérut, comportent des correspondances entre les Gobertière et les religieux ou les seigneurs de Fontbuffeau.

Nous apprenons plusieurs éléments intéressants. En 1753, Louis de Gobertière-Lamothe, notaire, est aussi fermier d'Hérut et de Fontbuffeau où il habite dans le «château». Il se retrouve au cœur d'un conflit entre les religieux de Montmorillon et François

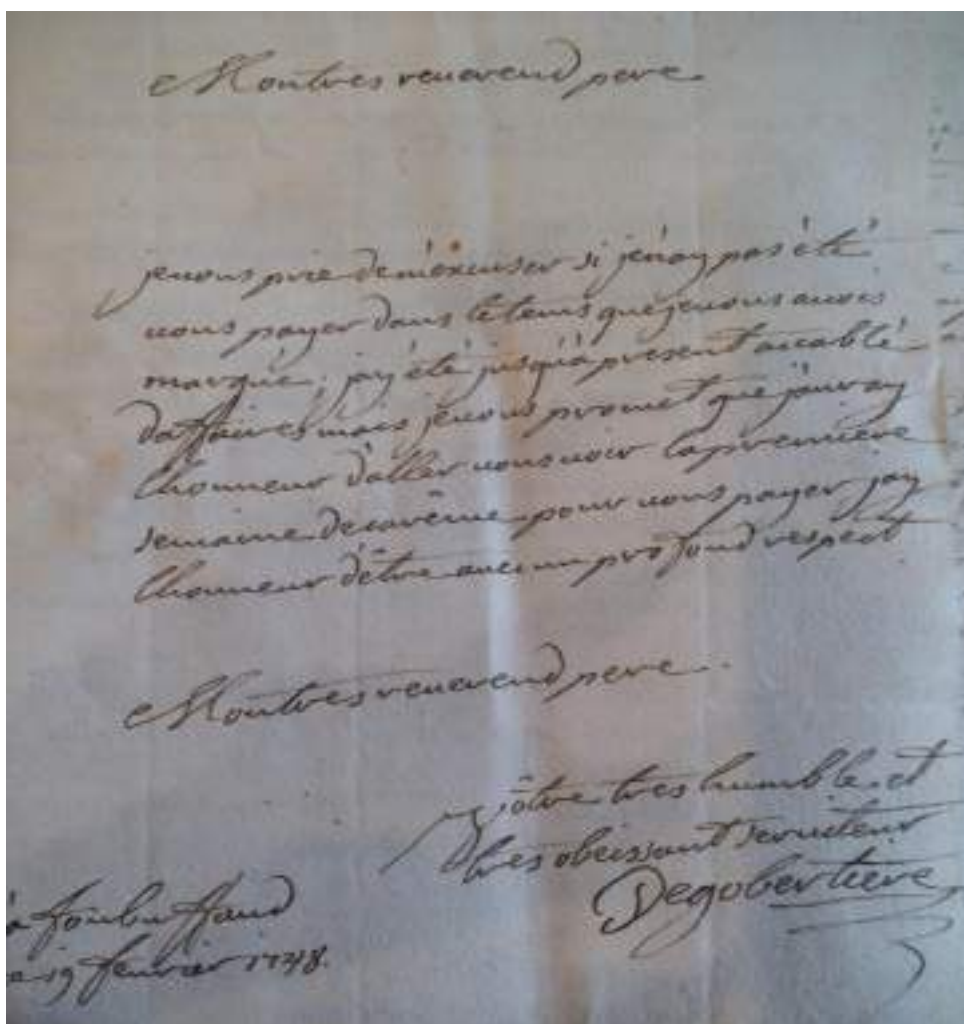
Laurens de Cromac, seigneur de Fontbuffeau (qui est chanoine de la collégiale du Dorat). Ces derniers sont en procès au sujet de la propriété d'une mesure, près de l'étang d'Hérut. Les religieux veulent récupérer les pierres pour réparer la chaussée de l'étang. En réalité, Louis de Gobertière-Lamothe joue de ses connaissances juridiques pour mener rondement le procès. Il se déplace grâce à la diligence et se rend à Bourges, puis à Paris. Entre temps, le Révérend Père de Montmorillon correspond poliment avec François Laurens de Cromac : «leur petite dispute ne diminuera jamais l'estime et considération que j'ay pour vous et tout votre respectable communauté» écrit le seigneur de Fontbuffeau au commandeur d'Hérut au sujet d'un différend entre le meunier et un métayer.

Toutefois, ces deux grands seigneurs mettent la pression à notre bourgeois gentilhomme. En 1746, depuis la collégiale du Dorat, François Laurens de Cromac écrit au commandeur d'Hérut: «Notre fermier (Gobertière-Lamothe) devrait contenir tous ces gens sans nous en donner la peine». Il faut savoir qu'à la veille de la Révolution, la noblesse et le clergé ont redoublé d'effort pour faire valoir leurs droits ancestraux sur leurs terres. C'est une période qualifiée de réaction nobiliaire<sup>[5]</sup>. Pour ce faire, ils utilisent la petite bourgeoisie et son savoir dans le domaine juridique pour réactiver le système féodal. Cette période explique certainement l'enchaînement de la grande Révolution de 1789, qualifiée de «bourgeoise». Les Gobertière-Lamothe illustrent cette théorie. Jean-Placide Gobertière-Lamothe et son frère Claude-Pascal<sup>[6]</sup>, et son fils, appelé aussi Claude-Pascal cautionnent véritablement les idées révolutionnaires. En 1795, l'un est administrateur du conseil qui a pour objectif la vente des ornements des églises; l'autre est président de la société des amis de la République à Magnac<sup>[7]</sup>.

Les seigneurs de Fontbuffeau sont partis en émigration et les religieux de Montmorillon dispersés. Cette petite bourgeoisie rurale est, en réalité, aux premières loges des excès de la noblesse et du clergé. C'est elle qui gère leurs biens. Si les Gobertière adhèrent à la Révolution, ils vont vite retourner leur veste au début du 19<sup>e</sup> siècle et soutenir la Restauration monarchique. Claude-Pascal Gobertière-Lamothe, après avoir été maire révolutionnaire de Léger le peuple en 1795, devient maire royaliste du Dorat en 1814. Il compte parmi les propriétaires les plus imposés du canton.

Au 18<sup>e</sup> siècle, la noblesse et le clergé n'habitent pas la campagne. C'est cette petite bourgeoisie rurale, incarnée ici à travers les Gobertière-Lamothe, qui vit au rythme des habitants. Ils en connaissent les besoins, mais aussi aspirent à remplacer cette élite nobiliaire ou religieuse dont ils gèrent les biens. La Révolution leur en donne alors l'occasion. Au 19<sup>e</sup> siècle, les Gobertière-Lamothe, deviennent les Gobertière de La Mothe. Ils migrent vers les villes, monopolisent la propriété foncière et les charges politiques. Une page de l'Histoire de Saint-Léger peut alors être tournée.

**Michaël Thoury**



[1]Gobertière-Lamothe, ou de Gobertière de La Motte, ou Gobertière de La Mothe.

[2]Arch. Dép. De la Haute-Vienne, registres paroissiaux.

[3]Arch. Dép. De la Vienne, Série H, Fonds de la Maison-Dieu de Montmorillon.

[4]François Laurens de Cromac partage les terres de de la seigneurie de Saint-Léger-Magnazeix avec ses neveux Bony de Lavergne et Chamborant de Droux.

[5]BLUCHE (François), La noblesse française au 18<sup>e</sup> siècle, Fayard, 2013.

[6]Jean-Placide et Claude-Pascal, son frère, exercent tous les deux la profession d'avocat au tribunal du duché de Magnac- Laval avant la Révolution.

[7]SERRU (Robert), Histoire du Dorat et de ses environs de 1789 à 1914, Paris, 2002.

## «Ma facture de déchets augmente : pourquoi ?»

En réponse à l'Association de défense des usagers du service public 87,  
et pour mieux comprendre le contexte et les coûts de la gestion des déchets

Les usagers du territoire SYDED, comme partout en France, payent aujourd'hui plus cher pour le Service Public de Gestion des Déchets (SPGD), ce qui suscite incompréhension et questionnements de la part de certains habitants du territoire.

Il est cependant essentiel de rappeler que cette situation n'est pas la conséquence des difficultés financières du SYDED ou de ses adhérents, mais celle d'un contexte économique difficile que subissent également les collectivités et qui se traduit par des problématiques très concrètes :

- des prestataires en situation de quasi-monopole pratiquant des tarifs arbitraires ;
- une augmentation substantielle de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes ;
- hausse des coûts des énergies très fortement accentuée ces derniers mois ;
- la baisse des recettes sur la vente de matières.

À cela s'ajoute une production de déchets, notamment en déchèteries, toujours plus importante.

Pour faire face, le SYDED et ses adhérents se mobilisent et agissent depuis plusieurs années, pour endiguer la hausse et maîtriser les coûts autant que possible. En complément des nombreuses mesures déjà prises, d'actions de prévention renforcées, le syndicat départemental, soutenu par ses adhérents, a entamé depuis 2021 une réflexion pour une orientation stratégique et un positionnement nouveau en faveur de l'économie circulaire, afin de passer notamment d'une gestion des déchets à une gestion des ressources.

C'est l'essence du projet de territoire SYDED 2035, qui entend rendre chacun acteur du changement sur son territoire pour réduire à la source les déchets.

Retrouvez des informations détaillées dans le dossier de presse disponible sur le site internet du SYDED : <https://www.syded87.org> (rubrique «Documents»), «Communiqués de presse» puis «Dossier de presse - Augmentation des coûts»

### LES ACTEURS ET LEURS RÔLES

## 2 acteurs majeurs du SPGD

#### Les 11 com'com (ou SICTOM)

- gestion de la collecte des Ordures Ménagères résiduelles (OMr).
- facturation aux usagers en TEOM ou REOM

adhérent au SYDED



#### Le SYDED

- traitement des OMr,
- collecte et traitement des recyclables\*
- gestion des 25 déchèteries,
- exploitation d'alvéol (en DSP),
- missions de prévention

\* les communes sont également partenaires du SYDED pour l'implantation et le nettoyage des écopoints

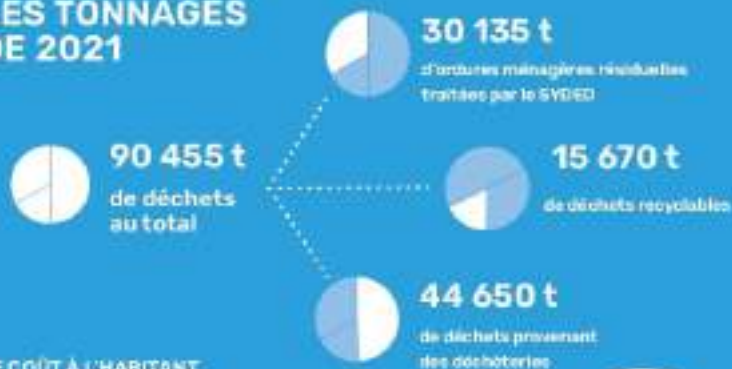


## LES COÛTS DES PRESTATAIRES DE SERVICES EN HAUSSE, ET LES RECETTES EN BAISSÉ

**65 %** d'augmentation du marché pour l'enlèvement et la rotation des bennes de déchèteries en 6 ans, soit près de 420 000 €

**35,9 %** d'augmentation des charges à caractère générale (prestations, transport, taxes) en 10 ans, soit +3,3 millions d'€

### LES TONNAGES DE 2021



### LE COÛT À L'HABITANT



### LA TRAJECTOIRE D'ÉVOLUTION DE LA TGAP



**1,5 millions d'€, soit 100% d'augmentation au total pour le SYDED** si rien n'est fait pour diminuer les quantités de déchets

### LES SOLUTIONS

#### CÔTÉ SYDED

**437 000 €** économisés en 2020 après le changement de prestataire pour la collecte des écopoints malgré des tonnages en hausse

**210 000 €** d'économies estimées par la reprise en régie du transport

**458 000 €** d'économie pour le traitement des déchets recyclables

#### CÔTÉ COM'COM

**3** collectivités sont passées en tarification incitative

**2** collectivités de plus y seront en 2023

**2** autres collectivités envisagent d'y passer très prochainement

**MAXIMUM**

Les Masgrimauds

87160 MAILHAC SUR BENAIZE

Tél. : 05 55 76 22 78

Mail : [maximum87@orange.fr](mailto:maximum87@orange.fr)

Les dates des collectes pour l'année 2023 sont les suivantes :

- Jeudi 02 février
- Mercredi 17 mai
- Jeudi 10 août
- Jeudi 09 novembre

**LES DECHETS ENCOMBRANTS, C'EST QUOI ?**

Déchets provenant de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leur nature ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte habituelle des OMA (Ordures ménagères ou assimilées) et nécessitant un mode de gestion particulier. Ils comprennent notamment les appareils électroménagers hors d'usage, la literie, le mobilier, les produits métalliques, divers objets en matières plastiques...

**SONT EXCLUS DE LA COLLECTE :**

- ◇ Les déchets verts
- ◇ Les gravats
- ◇ Les produits qui ont pour destination les ECO POINTS
- ◇ Les OMA (Ordures ménagères et assimilées)
- ◇ Les déchets dangereux des ménages qui ne peuvent pas être pris en compte lors de la collecte des encombrants sans créer de risques pour les personnes ou pour l'environnement. Ces déchets peuvent être explosifs, corrosifs, nocifs, toxiques, irritants, inflammables ou d'une façon générale dommageables pour l'environnement (exemples : produits chimiques, peintures, phytosanitaires, solvants...)
- ◇ Les huiles usagées
- ◇ Les pneus
- ◇ Les tôles en fibrociment
- ◇ Les bâches agricoles
- ◇ Les cuves à fioul d'une capacité supérieure à 700 litres
- ◇ Les poêles et bidons non vidés.

**SERVICE RENDU :**

MAXIMUM, association agissant dans le domaine de l'insertion sociale par l'activité économique, s'engage à ramasser tous les encombrants des particuliers, à l'exclusion des professionnels et des personnes morales.

L'Association réalise une collecte du type « porte à porte » avec une inscription préalable auprès de la mairie sur liste nominative qui est envoyée à MAXIMUM au plus tard la veille de la collecte.

**LE JOUR DE LA COLLECTE :**

**Les agents de MAXIMUM n'entrent pas chez les personnes**, les encombrants doivent être déposés sur le bord de la route selon les dates prédéfinies, avant 8 H, horaire de début de collecte.

Afin de faciliter le travail des collecteurs, il est demandé aux particuliers de trier les déchets déposés par type d'encombrant. En cas d'oubli d'inscription, les encombrants ne seront pas collectés et **la collecte sera reportée à la prochaine date.**

**Attention : les tas d'encombrants supérieurs à 4 m<sup>3</sup> ne relèvent pas de la collecte d'encombrants, mais font l'objet d'une prestation de débarras de maison. Les personnes ne doivent pas s'inscrire à la mairie mais contacter MAXIMUM afin de fixer un rendez-vous pour voir les encombrants et établir un devis.**

**LE DEBARRAS DE LA CAVE AU GRENIER :**

Afin de faciliter le nettoyage d'une maison ou d'un bâtiment, MAXIMUM réalise des débarras de la cave au grenier sans écrémage.

A la demande, nous nous rendons sur place pour réaliser une évaluation du coût du débarras. Un devis est alors proposé avec photos. Le montant de ce devis dépend du taux de réemploi des objets à débarrasser. Après acceptation, une équipe de MAXIMUM vient débarrasser les divers encombrants définis dans le devis, à la date prévus avec le particulier.

## Gestion de la consommation électrique cet hiver

Dans le cadre de la sécurisation de l'alimentation en électricité du pays pendant l'hiver, les acteurs du système électrique s'attachent à mettre en œuvre les moyens techniques adéquats afin de faciliter le passage des pointes de consommation d'électricité et garantir un équilibre permanent entre offre et demande d'électricité.



RTE a mis en place sur le site Ecowatt une carte des départements pour lesquels des risques de coupure existent. Elle sera actualisée chaque jour pour indiquer le risque de coupure du lendemain.

Depuis mon Ecowatt, il est possible d'accéder au site « coupures-exceptionnelles.enedis.fr » qui permettra aux clients de saisir leur adresse et de savoir s'ils sont concernés par le délestage. Ce site ne sera accessible qu'en cas de coupures effectives.

Cette information sera disponible la veille de la coupure effective vers 17h00 (et non plus 21h30).

Vous pouvez également télécharger sur votre mobile l'application Enedis à mes côtés ou avoir les mêmes informations sur le portail collectivités d'Enedis, et être informés des coupures en temps réel

Vous pouvez également vous inscrire à une alerte SMS sur le site mon Ecowatt pour être averti en cas de coupure : <https://www.monecowatt.fr/inscription-alerte-vigilance-coupure>

# Tout savoir sur le passage de l'hiver 2022-2023

**Ecowatt, votre météo de l'électricité pour une consommation responsable**

**LUNDI** 22 novembre  
**MARDI** 23 novembre  
**MERCREDI** 24 novembre  
**JEUDI** 25 novembre

Pas d'alerte.

**Légende**

- Consommation normale
- Système électrique tendu. Les délestages sont les bienvenus.
- Système électrique très tendu. Coupures inévitables, il nous ne sommes pas votre consommation.

Cet hiver, si les capacités de production d'électricité sont insuffisantes, RTE et les pouvoirs publics peuvent décider de délestages ciblés. Ceux-ci seront mis en œuvre par Enedis. Les coupures localisées et tournantes seront d'une durée d'environ 2h, (le matin entre 8h et 13h, le soir entre 18h et 20h). Une carte de l'état du réseau sur 4 jours est disponible sur le site internet ou sur l'application mobile « Mon ecowatt ». Depuis « Mon ecowatt », il est possible de saisir votre adresse et de savoir si vous êtes concernés par le délestage. Cette information sera disponible la veille de la coupure effective vers 17h00. Vous pouvez également télécharger sur votre mobile l'application Enedis à mes côtés

**Rendez-vous sur [monecowatt.fr](https://www.monecowatt.fr)**

Téléchargez l'appli !

ENEDIS



**CONSEILS FORMATION PROJETS EMPLOI VIE QUOTIDIENNE**

**Vous avez moins de 26 ans !**  
**Des solutions pour tous vos projets**

**VIE QUOTIDIENNE :**

Permis de conduire, aide aux transports, locations de véhicules  
Aides financières, démarches liées au logement,  
Accès aux droits et à la santé,  
Aide aux démarches administratives,  
Sports loisirs et culture ...

**ORIENTATION :**

Découverte de secteurs et métiers,  
Immersion en entreprises et visites d'entreprises...

**FORMATION :**

Droits à la formation,  
Accès aux parcours de formation, financements ...

**EMPLOI :**

Techniques de recherche d'emploi,  
Rencontres entreprises et employeurs,  
Offres d'emploi et offres en alternance,  
Parrainage, Contrat d'Engagement Jeune ...



**ACCOMPAGNEMENT ET PARCOURS PERSONNALISE**  
**UN CONSEILLER REFERENT**

Des solutions, une offre de services adaptée à vos besoins et à vos projets vous seront proposées.



Parmi ces propositions, le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) : Contrat de 6 mois et une allocation pour sécuriser vos démarches...

**Proche de chez vous !**

**Mission Locale Rurale Haute-Vienne**  
**05.55.70.45.74**



**4 antennes - 29 points d'accueil sur tout le département de la Haute-Vienne**  
(Hors agglomération de Limoges)

**Une équipe de 34 professionnels et des services gratuits.**



Section FNATH de MAGNAC LAVAL  
 Chez Monsieur Patrick PETITPAS  
 Président  
 5 Villemacheix  
 87190 ST SORNIN LEULAC  
 ☎ 05 55 47 34 24

## La FNATH 87

### Une association qui reçoit, écoute, conseille, accompagne et défend ses adhérents

La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétence. Les collaborateurs juristes reçoivent, écoutent, conseillent, accompagnent, défendent les adhérents et entreprennent avec eux les démarches nécessaires afin de faire valoir leurs droits.

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents.

**Vous êtes victime d'un accident, vous êtes handicapé(e), malade ou invalide, la FNATH 87 est là pour faire valoir vos droits.**

Créée en 1921 au niveau national, la FNATH, association des accidentés de la vie, reconnue d'utilité publique depuis 2005, a fêté ses 100 ans.

Au niveau départemental, la FNATH 87 œuvre depuis 1934, pour la défense de ses adhérents.

3 juristes vous reçoivent, vous écoutent, vous conseillent, vous accompagnent, vous défendent et entreprennent avec vous les démarches nécessaires afin de faire valoir vos droits dans ses domaines de compétences (l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social - salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...-).

Bénéficiez-vous bien de tous vos droits ?

Pour répondre à cette question, n'hésitez pas à contacter :

- Les bénévoles de la section FNATH 87 à MAGNAC LAVAL  
 Patrick PETITPAS, président de la section, au 05 55 47 34 24  
 Thierry HUGUET, trésorier de la section au 06 71 61 40 16
- Le groupement départemental FNATH 87  
 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h :  
 6 Avenue du Président Sadi Carnot - 87350 PANAZOL  
 05 55 34 48 97  
[fnath.87@orange.fr](mailto:fnath.87@orange.fr)  
[www.fnath87.org](http://www.fnath87.org)





## Une question sur le logement ?

**Pensez à l'ADIL 87 !**

Vous recherchez des informations juridiques, financières ou fiscales concernant :

- Les relations propriétaires-locataires
- L'accession à la propriété
- La vente de logement
- Les travaux d'économie d'énergie ou d'adaptation à la perte d'autonomie
- La copropriété
- Les relations de voisinage
- L'investissement locatif
- Le mal logement ...



N'hésitez pas à contacter nos conseillers-juristes (Conseils neutres et gratuits)

**05 55 10 89 89**

28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES

www.adil87.org

contact@adil87.org

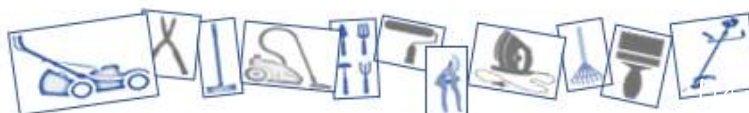


Des permanences ont lieu près de chez vous. Pour connaître les lieux et dates, consulter notre site Internet.

L'ADIL 87 est conventionnée avec le Conseil départemental de la Haute-Vienne et le Ministère chargé du logement



Association de Solidarité  
et d'Aide par le Travail



## À VOTRE SERVICE AU QUOTIDIEN !

Pour répondre aux besoins réguliers ou ponctuels des particuliers, des collectivités et des entreprises l'ASSAT, association d'insertion par l'activité économique propose ses services sur votre commune.

### Mise à disposition de personnel (matériel non fourni) pour :

- Ménage, repassage, aide aux courses et au repas...
- Entretien espaces verts (tonte, débroussaillage, tailles diverses ...)
- Petits travaux de bricolage
- Manœuvre bâtiment / Manutentionnaire
- Nettoyage de locaux et de bureaux (collectivités, entreprises et associations)
- Remplacement de personnel absent
- Surcroît d'activité

### Interventions de notre équipe de l'EI de la Gartempe avec le matériel pour :

- Entretien des espaces verts (tonte, débroussaillage, taille de haies et d'arbres ...)
- Petits travaux de bricolage et de maçonnerie
- Pose de clôture
- Nettoyage haute pression
- Débarras

N'hésitez pas à nous contacter

**05 55 76 13 40 ou 07 78 05 13 06**

du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h30

184, rue Georges Brassens - 87250 Bessines-sur-Gartempe

[assat87@orange.fr](mailto:assat87@orange.fr)



Déductible de vos impôts  
selon loi de finances en vigueur



Toute notre énergie pour améliorer votre logement



## Un projet de rénovation énergétique ? Une question sur les aides disponibles ?

05 55 14 88 42  
[contact@novhabitat87.fr](mailto:contact@novhabitat87.fr)  
[www.novhabitat87.fr](http://www.novhabitat87.fr)

Nos conseillers sont à votre écoute du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h.



Pour garantir un accès équitable au service sur toute la Haute-Vienne, les conseillers de Nov habitat 87 assurent des permanences régulières dans chaque communauté de communes. Attention, l'accueil se fait uniquement sur rendez-vous !  
>> + d'info sur [www.novhabitat87.fr/permanences/](http://www.novhabitat87.fr/permanences/)

*Nov habitat 87 vous aide gratuitement et de manière neutre à définir votre projet de rénovation énergétique. Les conseillers vous informent des aides auxquelles vous avez droit et vous orientent vers les organismes publics les plus adaptés à vos besoins.*

*Nov habitat 87 est un service gratuit proposé par le Syndicat Énergies Haute-Vienne (SEHV), le Conseil Départemental et les 12 communautés de communes du département, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine.*

Nov habitat 87 est le service public de la rénovation énergétique en Haute-Vienne pour les particuliers (hors Limoges Métropole)

action portée par :



**Attention aux arnaques à la rénovation !**

Pour rappel, les organismes publics (Anah, MaPrimeRénov'...) ne font jamais de démarchage en porte-à-porte ou par téléphone. Le démarchage téléphonique concernant la rénovation énergétique est d'ailleurs interdit depuis juillet 2020. Merci de remonter les cas constatés à

Nov habitat 87



## NUMEROS UTILES

### Numéros d'urgences

<b>15</b>	<b>SAMU (Service d'Aide Médicale d'Urgence)</b>
<b>17</b>	<b>Police ou gendarmerie</b>
<b>18</b>	<b>Pompiers</b>
<b>112</b>	<b>Numéro d'urgence européen</b>
<b>05 55 96 40 80</b>	<b>Centre Antipoison</b>

### Pharmacies

Pharmacie Prevost	Arnac-La-Poste	<b>05 55 76 82 50</b>
Pharmacie Raynaud	Lussac-les-Églises	<b>05 55 68 23 66</b>
Pharmacie Hazard	Magnac Laval	<b>05 55 68 52 32</b>
Pharmacie Mauvy	Magnac Laval	<b>05 55 68 51 12</b>
Pharmacie Gillet	Saint-Sulpice-Les-Feuilles	<b>05 55 76 71 14</b>



### Taxis/Ambulances

Chabroullet Patrick	Lussac-Les-Eglises	<b>05 55 60 19 00</b>
Loisel Ambulances	Magnac Laval	<b>05 55 68 61 60</b>
Drochon-Faurie	Saint-Sulpice-Les-Feuilles	<b>05 55 76 70 06</b>
Paillier Dominique/Appel 2000	Saint-Sulpice-Les-Feuilles	<b>05 55 76 94 47</b>

### Médecins généralistes

Maison Médicale	Le Dorat	<b>05 55 76 16 30</b>
Caron Michel	Saint-Sulpice-Les-Feuilles	<b>05 55 76 96 96</b>
Bourrel Frédéric	Saint-Sulpice-Les-Feuilles	<b>05 55 76 97 97</b>

### Vétérinaires

Vétérinaire de la Brame	Le Dorat	<b>05 55 68 25 15</b>
Vétérinaire de la Basse-Marche	Le Dorat	<b>05 55 76 24 95</b>
Capveto	Magnac Laval	<b>05 55 68 50 23</b>
Vétérinaire de Lilas	Saint-Sulpice-Les-Feuilles	<b>05 55 76 72 70</b>